

Ô LÉONIE

APPEL À CANDIDATURES
ouvert jusqu'au 17 juin 2024 (22h)

12 ATELIERS D'ARTISTES
DISPONIBLES
À OCCUPER SEUL.E OU À DEUX
2 BUREAUX PARTAGÉS

18 RUE LÉON GIRAUD
75019 PARIS
du 5 JUILLET 2024
au 15 DÉCEMBRE 2025

Ô LÉONIE : UN NOUVEL ARTIST-RUN-SPACE

Suite à un appel à projet de la Mairie de Paris, Anouck Lemarquais, Anaïs Leroy et Aurélie Faure, coordinatrices et porteuses du projet **Ô Léonie** se voient attribuer l'occupation temporaire et transitoire de studios ayant vocation à être utilisés comme ateliers de travail. Propriétés de Paris Habitat, ils sont situés au sein de l'ensemble immobilier Ourcq-Giraud dans le 19^e arrondissement de Paris.

L'objectif est de permettre à des artistes-auteurices d'accéder à ces espaces à des prix modérés, soit 10€/m².

Ce nouvel artist-run-space se veut être **un espace de rencontre et d'échange**, qui permette la professionnalisation de ses membres, la promotion et la diffusion de leur travail, tout autant que l'expérimentation au sein d'une communauté d'artistes-auteurices et de travailleuses de l'art.

Ô Léonie a pour volonté d'expérimenter les problématiques de la cocréation, de **« faire œuvre & vivre ensemble »**. En complément d'ateliers individuels, **Ô Léonie** prévoit la mise en place d'espaces de travail partagés et collaboratifs, favorables à la recherche et à la production, à la rencontre et au partage. Ces espaces collectifs sont conçus et pensés de manière à établir des liens entre les résident.es de l'immeuble, c'est-à-dire, entre les artistes-auteurices et travailleuses de l'art, et avec les habitant.es : ils seront ouverts à toutes, et l'occasion de mettre en place des actions en lien avec le territoire.



EXTERIEUR / INTÉRIEUR 18 RUE LÉON GIRAUD - PARIS 19



L'ÉQUIPE CO-FONDATRICE ET COORDINATRICE DU PROJET

Ô Léonie est un projet d'**OTOLOTO** (anciennement Rotolux) porté par l'association Collectif Cartel créée en 2014. Otoloto est tout autant une communauté d'artistes pluridisciplinaires réunis autour d'ateliers collectifs qu'une structure porteuse de projets collaboratifs avec les publics et les habitant.es de ses territoires d'ancrage. Le projet est à géométrie variable et se renouvelle en investissant de nouveaux espaces de travail dont un atelier collectif à Bagnolet de 2015 à 2020, une annexe à l'Orfèvrerie à Saint-Denis en 2018-2019, un atelier collectif à Clichy en 2020 et 2021 et depuis 2022 à Aubervilliers, l'atelier actuel de 300m² pour 20 artistes.

Pour **Ô Léonie**, Anaïs Leroy et Anouck Lemarquis ont décidé de s'associer avec Aurélie Faure. Elles ont chacune une pratique du collectif et de projets collaboratifs. Aujourd'hui, elles sont heureuses de porter ensemble un projet sur mesure – construit à partir de leurs expériences individuelles et collectives, professionnelles et artistiques – qui leur permettent de défendre et de partager les idées qui les réunissent.

Aurélie Faure
Commissaire d'exposition
indépendante, autrice et éditrice,
co-présidente de C-E-A depuis 2023
Programmation artistique
et accompagnement
Référente : ateliers et bureaux des
artistes-auteurices et travailleuses de
l'art

Anouck Lemarquis
Artiste, coordinatrice d'OTOLOTO
(anciennement l'atelier Rotolux)
depuis 2020
Programmation artistique
et projets avec les publics
Référente : espaces collectifs /
relation habitant.es

Anaïs Leroy
Artiste, coordinatrice d'OTOLOTO
(anciennement l'atelier Rotolux)
depuis 2014
Programmation artistique
et projets avec les publics
Référente : structures partenaires

LES PARTENAIRES DU PROJET

À ce jour, les premiers partenaires identifiés sont : Espace 19 - centre social et culturel, la Fondation OPEJ, l'association CARACOL, et l'association des locataires.

L'équipe **Ô Léonie** travaille actuellement au développement et à la création d'autres partenariats associatifs et culturels, ainsi qu'auprès de lieux de diffusion franciliens.

Ô LÉONIE : FAIRE ŒUVRE ET VIVRE ENSEMBLE

Ô Léonie est un nouveau lieu de création qui a pour but de réunir et de fédérer une vingtaine d'artistes-auteurices et travailleur.euses de l'art dont la démarche et les recherches puissent se répondre, afin d'imaginer ensemble une vision collective du « **faire communauté par le projet** ».

Ô Léonie souhaite offrir à la fois des espaces de travail et de recherche sereins et abordables et des espaces collectifs : un fond documentaire et un studio de travail orientés autour de la voix, de l'image, et de l'édition, conçus de façon à créer des temps de rencontres entre artistes et habitant.es.

Ô Léonie souhaite proposer un lieu où chacun.e peut se sentir « **accompagné.e** » en collaboration et avec le soutien des acteurs sociaux et culturels du territoire, et des professionnel.les de l'art invité.es.

Ô Léonie a pour objectif d'explorer les possibilités d'un lieu de création en cohabitation heureuse et curieuse avec tous les acteurices du projet, afin de développer et de proposer de nouvelles formes du « **faire commun** ».



LES INTENTIONS :

- Proposer des espaces de travail à des **loyers modérés**.
- Proposer un **cadre de travail sain et serein**, respectueux des bonnes pratiques professionnelles.
- Proposer des **espaces de travail, de réflexion et d'expérimentation, bienveillants et inclusifs** en cohabitation avec toutes les résident.es de l'immeuble.
- Favoriser la **mise en réseau et l'accompagnement** des artistes-auteurices et travailleuses de l'art dans leur démarche et leur projet ; les (in)former et les aider à assurer la pérennité de leurs activités.
- S'ancrer sur les **dynamiques de quartier** existantes afin d'inscrire le projet dans une démarche de co-construction pour inclure au mieux les habitant.es.
- Mettre en avant des **principes de solidarité** dans toutes les actions proposées.

Ô LÉONIE : UN LIEU DE CRÉATION SINGULIER

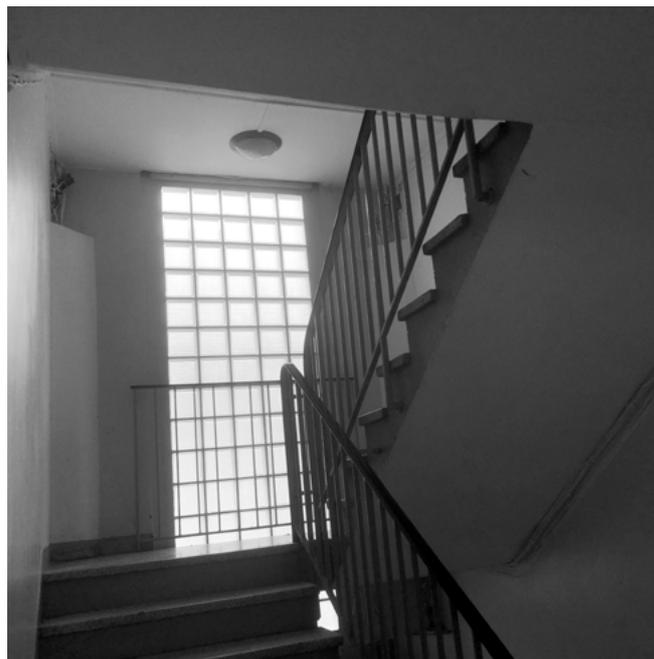
LE SITE ET LES ESPACES DE TRAVAIL

Le site est un immeuble d'habitation situé au **18 rue Léon Giraud 75019 Paris** (M5-Ourcq), destiné à être transformé en Foyer de Jeunes Travailleurs.

Le bâtiment est occupé en partie par quelques locataires qui bénéficient actuellement d'une politique de relogement adaptée, et quittent progressivement l'immeuble. **L'occupation transitoire et temporaire se terminera au 31 décembre 2025** : tous les espaces devront être libérés à cette date pour le démarrage des travaux.

L'occupation temporaire et transitoire concerne **17 studios**, chacun d'une surface totale de **28 ou 33 m²**, répartis sur **4 étages** et accessibles par une cage d'escalier centrale, soit :

- **12 ateliers** (2 pers max / atelier)
- **2 bureaux partagés** (4 à 5 pers max / bureau)
- **3 espaces collectifs dédiés au commun** :
 - > 1 studio de production DIY (orienté radio, photo, vidéo)
 - > 1 fond documentaire (orienté lecture, discussions et ateliers)
 - > 1 espace d'accueil et de permanence : le bureau Léonie (espace de travail pour l'équipe fondatrice, orienté édition-impression)



[> PLUS DE PHOTOS ICI](#)
[> PLAN D'OCCUPATION](#)

CARACTÉRISTIQUES DES ATELIERS ET DES BUREAUX DÉDIÉS AUX ARTISTES-AUTEURICES ET TRAVAILLEUREUSES DE L'ART

Chaque studio se compose :

- 1 pièce principale (12 à 16m²)
- 1 entrée (3 à 4m²)
- 2 à 3 placards (1m² chacun)
- 1 cuisine (4 à 6m²) *raccordement gaz coupé
- 1 débarras (±2m²)
- 1 salle d'eau (±3m²)
- 1 WC

Les studios sont en bon état et ne nécessitent pas de travaux. Ils bénéficient d'une bonne luminosité, d'une bonne isolation (double vitrage et chauffage collectif), de 2 points d'eau et offre la possibilité de plusieurs petits espaces de stockage (placards et débarras).

Ces espaces doivent être préservés et rendus en l'état.



LES ESPACES DÉDIÉS AU COMMUN

LE STUDIO DIY sera dans un premier temps autofinancé et conçu à partir du matériel à disposition de **Ô Léonie**. Cet espace sera dédié à **la voix** et à **l'image** à disposition des artistes-auteurices et travailleuses de l'art, et sera l'occasion de proposer des ateliers en lien avec les habitant.es et les acteurs sociaux-culturels locaux. **Le projet est pensé sur des fondations d'auto-gestion** : **Ô Léonie** améliorera au fil des mois cet espace via de petits aménagements et de l'acquisition de matériel.

LE FOND DOCUMENTAIRE :

Les fausses gardes est une mise à disposition sur place d'ouvrages spécialisés et d'objets imprimés, dédiés entre autres à l'histoire de l'art, aux sciences politiques, humaines et sociales, et à toutes formes de résistances et de luttes émancipatrices. **Les fausses gardes** a pour mission **l'accès, la diffusion et la transmission des savoirs et des connaissances**, et sera le lieu de rencontres au travers d'une programmation ponctuelle (discussions, lectures, ateliers).

LE BUREAU LÉONIE (Équipe de coordination) sera un **espace d'accueil et de permanence** ouvert à toutes, et dédié à des **projets d'impression et d'édition** grâce à la mise à disposition des moyens de productions existants du collectif (imprimantes, massicot, photocopieur,...).



LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Ô Léonie portera une attention particulière aux candidatures adaptées aux conditions d'occupation et aux spécificités du site.

L'attribution se fera selon les modalités suivantes :

9 ateliers à louer seul.e ou à partager (2 pers. max / atelier)

dédiés à des artistes dont la démarche, la pratique, les réflexions et centres d'intérêts correspondent aux enjeux de notre société et aux spécificités du lieu, c'est-à-dire, qui :

- * sont sensibles aux questions de co-création et de collaboration
- * travaillent sur des problématiques liées au territoire
- * développent et produisent des œuvres en relation avec les populations
- * ont une démarche et une approche sensible aux luttes intersectionnelles
- * montrent un intérêt pour le collectif, l'éducation populaire, artistique et culturelle
- * vivant à Paris ou en Île-de-France

2 ateliers à destination de jeunes diplômé.es ou autodidactes :

* 1 à 2 artistes diplômé.es au cours de ces 5 dernières années d'une école d'art parisienne ou francilienne

* 1 ou 2 artistes diplômé.es au cours de ces 5 dernières années d'une école d'art en région vivant à Paris ou en Île-de-France

1 atelier destiné à la recherche et/ou à la production

sur une période courte dédiée à un projet spécifique (± 2 à 4 mois)

(rappel : les candidat.es vivant en région ne pourront pas loger dans l'atelier)

2 bureaux partagés dédiés à 10 artistes-auteurices et/ou travailleuses

de l'art (structure associative, commissaires, critiques, médiateur.ices, etc) dont la démarche, la pratique, les réflexions et centres d'intérêts défendent et/ou participent à :

- * la représentation et la visibilité des artistes en minorités de genre
- * le respect et la veille des bonnes pratiques professionnelles
- * la fédération, la structuration, la professionnalisation des travailleuses de l'art
- * la formation et l'accompagnement des travailleuses de l'art

Aucune condition complémentaire, notamment de nationalité, d'âge ou de diplôme, n'est requise pour candidater.

LES CONDITIONS FINANCIÈRES

L'économie du projet a été pensée et conçue au bénéfice des artistes-auteurices et travailleuses de l'art. L'association ne fait pas de bénéfice, l'équipe **Ô Léonie** est bénévole. Nous attirons donc votre attention sur les points suivants :

À L'ENTRÉE DES LIEUX (le 5 juillet), devront être versés par virement bancaire :

- le premier mois de loyer (10€/m²)
- la caution (10€/m²)
- la cotisation annuelle (30€/an)

TOUS LES MOIS (entre le 5 et le 10 de chaque mois), devront être versés par prélèvement automatique obligatoire :

- le loyer (10€/m²)

*1 mois de préavis en cas de départ

AU FIL DES MOIS, lors de projets à l'initiative de l'équipe, notamment d'actions culturelles, de programmation et de coordination, une rémunération sera à prévoir et établie en discussion avec les participant.es de manière proportionnée et adaptée au projet, à la mission et au budget.

Ces modalités peuvent exceptionnellement faire l'objet d'un aménagement en fonction de la situation financière des candidat-es (voir le champ dédié dans le formulaire de candidature).

TARIFS ET COTISATIONS

LES LOYERS (10€/M²) comprennent la prise en charge :

- des fluides (chauffage collectif, eau, électricité, assurance, internet dans les espaces collectifs)
- de la protection des sols (lino) dans chacun des espaces de travail avant l'arrivée des artistes afin de restituer les espaces en l'état à la fin de l'occupation temporaire et transitoire
- de la mise en commun d'espaces de travail collectifs dédié à la recherche, à la création et à la production

LA CAUTION (10€/m²)

est équivalente au montant du loyer des artistes-auteurices résident.es.

La caution sera à verser à l'entrée des lieux et restituée à la sortie, sous réserve du bon état des lieux et du règlement des loyers.

LA COTISATION ANNUELLE (30€) correspond au montant d'adhésion annuelle à l'association ; cette somme participe à la prise en charge des frais de fonctionnement de **Ô Léonie**.

Cette cotisation annuelle sera à verser à l'entrée des lieux, puis à nouveau en juillet 2025. Cette dernière sera d'un montant aux choix soit de la moitié de son montant (15€) équivalente au temps d'occupation restant (6 mois), soit dans sa totalité (30€) en gage de soutien à l'association et à son engagement auprès des artistes-auteurices, et à sa recherche d'un nouveau lieu pour 2026.

LES CONDITIONS D'OCCUPATION

Les studios ont vocation à être utilisés exclusivement comme **espaces de travail**. Les candidat.es sélectionné.es ne pourront donc pas y loger.

L'accès aux ateliers est prévu du lundi au dimanche, de **7h à 22h**. Il s'agit de veiller à la tranquillité des habitant.es présent.es dans l'immeuble et des immeubles voisins. En dehors de ces horaires, une tolérance est prévue sous certaines conditions.

Spécificités d'usage

Il n'y a pas d'ascenseur, pas de monte-charge, pas d'accès PMR, pas de parking ; les hauteurs sous plafond, tout comme les hauteurs et largeurs de portes ne permettent pas la réalisation d'œuvres de grandes dimensions ; il n'y a pas de prise triphasée ; l'utilisation de machines ou d'outils bruyants n'est pas autorisée, de même que l'utilisation de produits polluants ou susceptibles de générer des odeurs incommodes (certaines résines, vernis, solvants notamment,...).

Nous attirons votre attention sur l'importance de l'ensemble de ces informations : leur respect est essentiel.

Un règlement intérieur et une charte seront à signer.



COMMENT CANDIDATER ?

Les candidat.es doivent remplir ce formulaire en ligne, **avant le lundi 17 juin 2024 à 22h** au plus tard : [FORMULAIRE EN LIGNE](#)

Dans le formulaire, il vous sera demandé de motiver votre candidature sur les critères suivants :

1. Une présentation de votre démarche artistique générale et/ou de votre pratique professionnelle.
2. Une présentation de votre parcours personnel et professionnel, vos envies et vos projets pour l'année à venir.
3. L'adéquation entre le lieu, le projet, votre démarche, votre pratique.
4. Vos besoins et attentes en termes d'espaces de travail et de production, selon que vous candidatez à une place d'atelier ou de bureau.
5. Vos envies potentielles de rencontres et de projets avec les acteurs culturels du territoire et/ou les habitant.es.

En complément, merci de nous transmettre un **CV** et/ou un **portfolio** (12 pages / 15 Mo max) par mail à candidatureoleonie@gmail.com avec votre **nom et prénom en objet**. Les liens type WeTransfer, Dropbox ou Google Drive ne sont pas acceptés. Les dossiers de candidature incomplets ou ne respectant pas ces consignes ne seront pas étudiés.

Si vous postulez individuellement à un atelier mais que vous souhaitez partager l'espace avec une personne, nous vous invitons à le spécifier dans le champ dédié du formulaire.

Les demandes d'informations complémentaires sont également à adresser par email à candidatureoleonie@gmail.com **avant le vendredi 14 juin à 18h**.

Cet appel à candidature a pour but de sélectionner des artistes dont la démarche et les réflexions tendent à la collaboration et/ou à la cocréation, et intègrent ou envisagent les problématiques liées au collectif, au territoire et aux publics. Il a pour vocation d'assurer aux candidat.es une bonne compréhension du contexte et de proposer un cadre de travail et de recherche stimulant.

LE COMITÉ DE SÉLECTION

La sélection sera réalisée par l'équipe fondatrice en discussion avec un comité composé de travailleuses de l'art (directeurices d'institutions et commissaires d'expositions) invité.es. Le comité est en cours de construction, et sera annoncé prochainement.

La sélection des résident.es se fera de manière à :

- veiller à une juste représentation des travailleuses de l'art afin de participer à un paysage artistique plus juste, et plus représentatif de notre société
- constituer et à fédérer une équipe d'artistes-auteurices qui ont le désir du collectif, et dont la démarche présente un fort potentiel de co-création
- assurer l'égalité des chances en regard du très grand nombre d'artistes-auteurices et travailleuses de l'art à la recherche d'un espace de travail

LE CALENDRIER

- ouverture de l'appel à candidatures : 23 mai 2024
- clôture de l'appel à candidatures : 17 juin 2024
- annonce des candidat.es sélectionné.es : 25 juin 2024
- entrée des lieux / installation des artistes : 5 juillet 2024